FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Le volet en présentiel du treizième Sommet des présidentes de parlement, organisé par l'Union interparlementaire (UIP) en étroite collaboration avec l'ONU et le Parlement autrichien, se tiendra à Vienne (Autriche) le 6 septembre 2021.

Le volet en présentiel du treizième Sommet des présidentes de parlement sera placé sous le thème *Les femmes au cœur de l'action : de la lutte contre la pandémie à la sauvegarde des acquis durant une reprise tenant compte de la dimension de genre*. Deux séances seront consacrées à un débat, dont les thèmes seront respectivement Les femmes en période de pandémie : hommage aux héroïnes du quotidien et Le rôle des femmes dans le rétablissement post-pandémie : préserver les avancées et poursuivre la progression. Les débats se dérouleront selon une formule novatrice inspirée des débats de Doha, dans le but de rendre vivants les échanges entre les présidentes. Le format de Doha prévoit de concentrer prioritairement le débat sur des propositions controversées, sur lesquelles certaines participantes exprimeront un avis généralement favorable et d’autres participantes un avis divergent.

Les présidentes de parlement présenteront les grandes lignes de leur argumentation, puis les participantes seront invitées à formuler leurs observations. À l'issue de la discussion, une modératrice résumera les principales conclusions et recommandations.

Veuillez indiquer dans le tableau ci-dessous à quelle(s) séance(s) et à quelle(s) motion(s) vous souhaitez contribuer (en numérotant vos vœux de 1 à 3, 1 étant votre premier choix).

Nous ferons de notre mieux pour respecter vos vœux, mais nous devons veiller à assurer l'équilibre géographique parmi les participantes. Veuillez noter que les séances seront composées uniquement d’interventions en direct. En raison de la forme dynamique et interactive qui sera donnée aux débats, les interventions préenregistrées ne seront pas diffusées pendant les séances, mais elles seront publiées sur le site web du Sommet.

Les interventions des présidentes de parlement relatives aux propositions de motions débattues (pour ou contre) seront limitées à trois minutes. Outre leur contribution à une ou deux propositions, les présidentes de parlement sont également invitées à s'exprimer spontanément en répondant aux questions et en formulant des observations concernant toute autre proposition débattue. Ces interventions spontanées seront limitées à une minute chacune.

Veuillez nous retourner le présent formulaire d'inscription d’ici le 1er août 2021.

|  |  |
| --- | --- |
| Inscription | |
| Pays |  |
| Chambre |  |
| Prénom |  |
| Nom de famille |  |

Merci de bien vouloir cocher la case de la/des séance(s) à laquelle/auxquelles vous souhaitez faire une intervention de trois minutes (en direct) durant les travaux du Sommet des présidentes de parlement :

|  |  |
| --- | --- |
|  | Séance 1 : Les femmes face à la pandémie : un hommage aux héroïnes du quotidien |
|  | Séance 2 : Les femmes durant la reprise post-pandémie : préserver les acquis, poursuivre les progrès |

Veuillez indiquer (en numérotant vos vœux de 1 à 3, 1 étant votre premier choix) les motions sur lesquelles vous souhaitez exprimer votre accord ou désaccord (A ou D dans la première colonne) dans le cadre d’une intervention de trois minutes :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Intervention en accord (A) / désaccord (D) avec la motion | Ordre de préférence des vœux (1 à 3) | Séance 1 :  **Les femmes face à la pandémie : un hommage aux héroïnes du quotidien** |
|  |  | Motion 1 : Les femmes travaillant en première ligne dans la lutte contre la pandémie de COVID‑19 sont plus efficaces que les hommes en matière de fourniture de soins et de services |
|  |  | Motion 2 : Le travail de soins effectué par les femmes à la maison devrait être rémunéré à l'heure sur la base du salaire minimum national |
|  |  | Motion 3 : Aujourd'hui, 60 pour cent des femmes ne sont couvertes par aucun type de protection sociale. D'ici 2030, des systèmes de protection sociale universels et sensibles à la dimension de genre seront disponibles pour tous |
|  |  | Je ne souhaite pas intervenir (Vous avez toutefois la possibilité de faire des interventions spontanées limitées à une minute chacune). |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Intervention en accord (A) / désaccord (D) avec la motion | Ordre de préférence des vœux (1 à 3) | Séance 2 :  **Les femmes durant la reprise post-pandémie : préserver les acquis, poursuivre les progrès** |
|  |  | Motion 1 : La parité au parlement peut devenir une réalité mondiale d'ici 2030 grâce à la volonté politique |
|  |  | Motion 2 : Les lois, les politiques et les allocations de ressources visant à l’autonomisation économique des femmes contribueront à la relance économique mondiale post-pandémie |
|  |  | Motion 3 : D'ici 2030, la violence à l'égard des femmes et des filles ainsi que les pratiques néfastes telles que le mariage des enfants et les mutilations génitales féminines auront disparu |
|  |  | Je ne souhaite pas intervenir (Vous avez toutefois la possibilité de faire des interventions spontanées limitées à une minute chacune ). |

Merci de bien vouloir retourner le présent formulaire à :

Union interparlementaire

Chemin du Pommier 5

1218 Grand-Saconnex

Genève (Suisse)

Tél. : +41 22 919 41 45

Télécopie : +41 22 919 41 60

Courriel : [mgn@ipu.org](mailto:mgn@ipu.org) / [postbox@ipu.org](mailto:postbox@ipu.orgg)